



ENQUÊTE SUR LES INTENTIONS DE RETOUR DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES À BANGUI ET A BODA EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Bangui, Septembre 2015

Financé par :



Résumé exécutif

Depuis décembre 2013, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en République Centrafricaine (RCA) met en œuvre l'outil de suivi des Mouvements de Personnes Déplacées Internes (PDI) en utilisant la Matrice de Suivi de Déplacement, connu sous l'acronyme DTM (Displacement Tracking Matrix), en étroite collaboration avec le CCCM Cluster, la Commission des Mouvements de Populations (CMP) et les autres partenaires humanitaires. C'est dans ce cadre que l'OIM a conduit, du **23 au 31 Juillet 2015**, une enquête sur les intentions de retour des personnes déplacées à Bangui et à Boda. Au total, les facilitateurs de l'organisation ont interrogé **1114** représentants des ménages, dont 744 à Bangui et 370 à Boda. Ils ont rencontré 740 (66%) femmes et 374 (34%) hommes. Cette différence s'explique par le fait que les hommes quittent la maison tôt pour diverses occupations avant que l'enquête ne commence alors que les femmes y restent pour s'occuper des tâches ménagères. La dernière enquête a eu lieu au mois de décembre 2014 et les résultats comparés avec ceux enregistrés en juillet 2015 confirment la tendance globale de la situation des PDI en RCA (voir paragraphes suivants).

Les principaux résultats de l'enquête nous informent sur:

Déplacement

En se basant seulement sur la situation actuelle des PDI et sans faire une comparaison lors de l'apogée de la crise, les résultats de l'enquête indiquent que 45% de PDI interrogées ont quitté leur lieu d'origine en décembre 2013, 24% en janvier 2014, 13% en décembre 2014 et le reste a quitté progressivement entre février et novembre 2014 sauf 1% arrivés sur le site en 2015.

17% des personnes interrogées ont mentionné comme raison de se déplacer 'l'attaque perpétrée contre leur village', 17% à cause de l'insécurité dans leur village, 13% à cause du pillage de leurs biens, 12% parce que leurs maisons ont été brûlées ou endommagées et 11% disent avoir reçu une menace de mort, ce qui les a poussés à quitter leur lieu de résidence. Les causes du déplacement des autres PDI sont également directement ou indirectement liées à la crise et sont élaborées en plus de détail dans les paragraphes ci-dessous. 90% des personnes déplacées ont déclaré être restées sur le même site tandis que 9% ont été dans différents sites.

Intention de retour

86% des personnes interviewées ont indiqué qu'elles sont prêtes à quitter les lieux de déplacement dans les quatre prochaines semaines. Parmi elles, aucune ne souhaiterait s'installer ailleurs que dans le lieu de résidence originaire avant le conflit. 13% ont confirmé vouloir rester sur les sites pour de multiples raisons qui les empêchant de retourner dans leurs lieux d'origine. Les PDI ont confié aux facilitateurs de l'OIM que la vie sur les sites ne leur plait

pas et se nourrissent l'idée qu'ils vont un jour rentrer chez eux une fois que les conditions de retour sont réunies. Les raisons qui empêchent les PDIs de quitter les sites ont été mentionnées dans les proportions suivantes : (i) absence de moyens financiers (19%), (ii) logement complètement détruit (16%), (iii) Biens volés (15%), (iv) Économies pillées (11%), (v) Sentiment d'insécurité dans les quartiers d'origine (10%) et (vi) autres diverses raisons (29%).

Besoins

52% des personnes déplacées ont confié aux enquêteurs que le besoin financier est le plus urgent dans leur lieu d'origine. 30% ont comme besoin urgent 'l'accès au logement' tandis que 9% ont indiqué que la sécurité dans le lieu d'origine est la condition fondamentale pour y retourner. 79% des interviewés ont indiqué que leurs activités professionnelles ont été interrompues par le déplacement. Cependant, 59% des personnes déplacées se disent confiantes de reprendre leur activité économique une fois retournées dans leurs lieux d'origine.

Les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire font partie des problèmes majeurs qui handicapent le retour des déplacés. 15% des personnes interviewées ont été obligées de réduire la portion alimentaire de leurs membres de la famille, 15% ont été forcées de réduire le nombre de repas par jour, 14% ont réduit l'alimentation des adultes pour nourrir les enfants et 14% des déplacés passent encore des journées entières sans manger.

Recommandations

1. Vérifier et confirmer certaines informations et craintes relatives aux zones de retour à travers des enquêtes similaires auprès de deux groupes cibles : (i) les personnes non déplacées des zones de retour et (ii) les personnes déplacées et retournées;
2. Développer et mettre en œuvre des programmes pour faciliter le retour dans les lieux d'origine à travers, (i) l'appui à la reprise des activités génératrices de revenus (AGR) permettant de faciliter la résilience, (ii), l'amélioration de la sécurité dans les quartiers sensibles ayant connus des affrontements et de violences diverses à travers un renforcement des capacités du secteur de la sécurité et la promotion de la réconciliation, le dialogue et la cohésion sociale », (iii) l'appui à la réhabilitation de logement (construction par le bénéficiaire et entôlage par le partenaire humanitaire), (iv) une assistance alimentaire et en articles non-alimentaire limitée dans le temps afin d'appuyer la réinstallation et de faciliter un retour volontaire dans la dignité, (v) l'octroi des moyens de transport aux PDIs intéressées au retour; et enfin (vi) la réhabilitation des infrastructures communautaires endommagés dans les lieux de retour.

1. Introduction

Forte de son expérience édifiante en matière de gestion de crise migratoire, l'OIM a débuté son programme de Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix-DTM) en décembre 2013. L'objectif du DTM est de collecter des données précises et actualisées sur les Mouvements de populations qui ont suivi la crise de décembre 2013, et qui continuent d'affecter périodiquement le pays. La présente enquête d'intention de retour est la huitième et fait partie des outils susceptibles de mesurer les intentions de retour des personnes déplacées dans les sites vers leurs zones d'origine.

Depuis décembre 2014, le nombre total des personnes déplacées a significativement baissé à Bangui et à Boda là où l'enquête a eu lieu. Au 31 Juillet 2015 on compte 30,150 PDIs à Bangui selon la Commission de Mouvements des Populations (CMP) et 11,860 à Boda (sur les sites et dans les enclaves). Avec l'amélioration de la sécurité, on constate un retour progressif vers les lieux d'origine dans certaines contrées de la RCA. Cette enquête d'intention de retour des personnes déplacées internes à Bangui et à Boda est la huitième publication de l'OIM depuis l'éclatement de la crise en décembre 2013. L'OIM publie également des rapports DTM à titre bimensuel. Le dernier rapport DTM contenant un questionnaire sur les intentions de retour de Déplacés date de décembre 2014, alors que la dernière enquête d'intention de retour des Déplacés a été publiée en juillet 2014.

Le rapport DTM de décembre 2014 a confirmé les intentions de retour de déplacés vers leurs lieux d'origine. En effet, 82% de 309 PDIs interviewées envisageaient de quitter les sites de déplacement dont 63% dans leurs lieux d'origine. Cependant, force est de constater que malgré la réduction constante des personnes déplacées à Bangui, il en reste certes plus de 30,000, selon la CMP. De même, Boda a été profondément déchirée par la crise de février 2014 et demeure divisée en deux communautés : les musulmans dans quatre quartiers (enclaves), d'un cote et les non-musulmans, de l'autre.

L'objectif de cette enquête est de confirmer la tendance ou les intentions de retour des déplacés afin de mettre en place une stratégie de retour appropriée, ainsi que des mesures d'accompagnement des retournés. Les résultats de la présente enquête confirment la tendance et les intentions de déplacés.

Le présent rapport se focalise sur les points suivants : (1) la méthodologie de l'enquête, (2) les caractéristiques sociodémographiques de PDIs et les raisons de déplacement, (3) les intentions de retour de PDIs et les contraintes au retour et (4) les besoins de PDIs et leurs activités professionnelles.

2. Méthodologie

Dans son objectif de répondre aux besoins humanitaire en RCA, l'OIM suit et surveille les mouvements des populations déplacées afin de comprendre leurs besoins et de garantir une

répartition rationnelle de l'aide qui leur est destinée. Dans la même optique, l'OIM a recours à des facilitateurs qui visitent les sites des déplacés à Bangui et à Boda chaque semaine pour signaler les besoins et l'assistance requise. Lors des enquêtes menées auprès des PDI, 20 facilitateurs (7 femmes et 13 hommes) y ont été impliqués à Bangui et 5 à Boda (2 femmes et 3 hommes). Notons qu'actuellement l'OIM continue de recueillir l'information sur les besoins de PDIs et la partage avec l'ensemble de la communauté humanitaire tant internationale que nationale pour une réponse appropriée. Ensuite, l'OIM conduit des enquêtes mensuelles ou trimestrielles visant à évaluer la situation, les besoins et les intentions de retour des personnes déplacées internes qui vivent sur les sites et dans les enclaves afin de collecter les informations susceptibles d'informer sur la stratégie de retour et la réinstallation.

Afin de mener l'enquête, une équipe dont la composition suit a été mobilisée: à Bangui : 20 facilitateurs (7 femmes et 13 hommes) et à Boda : 5 facilitateurs (2 femmes et 3 hommes). L'échantillonnage de l'enquête s'est basé sur les listes de ménages disponibles dans chaque site. Au total, 1158 ménages enquêtés ont été choisis de manière aléatoire (par un tirage systématique à probabilité égale) sur les listes de ménages, dont 402 à Boda et 756 à Bangui.

Dans ce cadre, les facilitateurs de l'OIM ont procédé à une enquête du 23 au 26 juillet à Boda et du 27 au 31 juillet à Bangui. Cette enquête sur les intentions de retour des personnes déplacées¹ a été conduite dans 6 sites et 4 enclaves à Boda qui hébergent 11,860 PDI (avec une estimation de 2,156 ménages) et dans 28 sites à Bangui qui hébergent 15,253 déplacés (avec une estimation de 2,773 ménages). A Boda, les facilitateurs se sont rendus sur tous les sites comme prévu, cependant au lieu d'interviewer 402 personnes comme planifié, 370 personnes ont été interviewées. Cette même situation s'est répétée à Bangui où au lieu d'interviewer 756 déplacés, les facilitateurs ont pu rencontrer 744 sur les sites. Cette différence entre le nombre d'entretiens planifiés et le nombre d'entretiens réalisés s'explique par l'absence au moment des interviews de certaines PDI, à cause de raisons différentes, tels que leur occupation journalière dans des activités en dehors du site. Au total les facilitateurs ont interviewé 1,114 PDI vivant sur 34 sites et 4 enclaves de Boda. Notons aussi qu'à Bangui 3 sites n'étaient pas accessibles lors des enquêtes du fait de la situation sécuritaire précaire: Votongbo 2 qui compte 486 PDI, Église Adventiste qui héberge 171 déplacés et Ngoulanga 2 qui abrite 896 déplacés.

Les participants ont accepté de prendre part à l'enquête après avoir été informés sur le but et les objectifs de cette dernière et sur les principes de la participation volontaire et de confidentialité. Les entretiens se sont déroulés du 23 au 26 juillet à Boda et du 27 au 31 juillet à Bangui entre 7 heures et 15h 30 à Boda et entre 9 heures et 16 heures à Bangui. L'échantillon qui est la base de l'enquête représente une partie de la population présente sur les sites

¹ Pour plus d'information sur la méthodologie de l'enquête, veuillez s'il vous plait contacter l'équipe d'enquêteurs de l'OIM à l'adresse électronique suivante : DTMcar@iom.int

pendant la journée et n'est donc pas nécessairement représentatif de ceux qui fréquentent les sites la nuit et ceux vaquant à leurs activités en dehors des sites pendant la journée.

TABLEAU 1. APERCU DES SITES ÉVALUÉS ET NOMBRE DES RÉPONDANTS

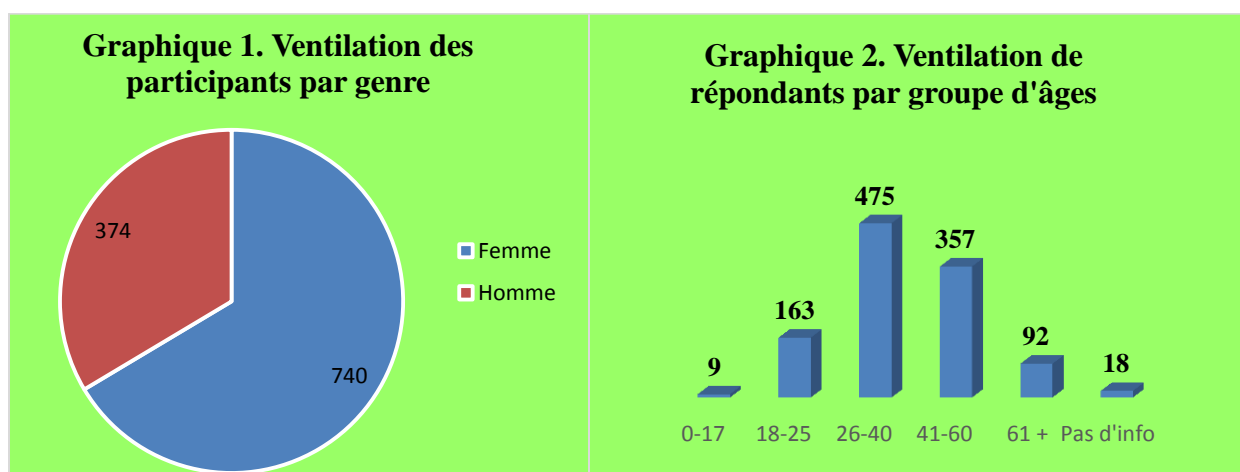
SSID	Nom des sites	Ménages	Échantillon
BGI_S002	Communauté des Apôtres de Jésus Crucifié / Centre de Sante Padre Pio	110	42
BGI_S003	Archevêché - St Paul – Paroisse	1	1
BGI_S009	Don Bosco / Damala	211	51
BGI_S011	Église Frères des Castors	249	53
BGI_S015	Église Notre de Dame de Fatima	45	27
BGI_S017	Faculté de Théologie (FATEB)	23	17
BGI_S020	Grand séminaire St Marc de Bimbo	558	60
BGI_S029	Mission Carmel	410	58
BGI_S030	Paroisse St Charles Luanga	14	12
BGI_S034	Paroisse St Trinité des Castors	27	20
BGI_S038	St Antoine de Padoue	26	19
BGI_S039	Saint Jean de Galabadja	21	16
BGI_S041	St Joseph de Mukassa	331	56
BGI_S044	St Jacques de Kpetene	51	29
BGI_S059	Mosquée Centrale	288	55
BGI_S067	St Sauveur	13	11
BGI_S068	Centre Jean 23	30	21
BGI_S079	Maison Micheline	13	11
BGI_S080	Père Combonien / St Joseph de Bimbo	82	37
BGI_S083	Église Évangélique Luthérienne	14	11
BGI_S098	Capucin	76	36
BGI_S102	Complexe Scolaire Adventiste	28	20
BGI_S103	Complexe Pédagogique Béthanie	28	20
BGI_S104	Sanctuaire de l'espoir de Benz-VI	84	38
BGI_S110	Ndjongo	8	7
BGI_S111	Notre Dame de Chartres	24	18
BGI_S114	Église Apostolique Kpéténé	11	10
BGI_S058	Communauté d'accueil Père Lazariste	1	1
BDA_S001	Groupement Sara-Kporo (Enclave)	482	59
BDA_S002	Groupement Kpetene (Enclave)	392	58
BDA_S003	Groupement Clair (Enclave)	287	55
BDA_S004	Groupement Ali (Enclave)	542	60
BDA_S005	Paroisse St Michel de Boda	177	49
BDA_S006	École Sous Préfectorale Garçon	7	6
BDA_S007	Camp Fonctionnaire	73	35
BDA_S008	École Samboli	55	31

BDA_S009	École Cotonaf	4	4
BDA_S011	Deux Ponts	137	45

3. Les Déplacement des PDI

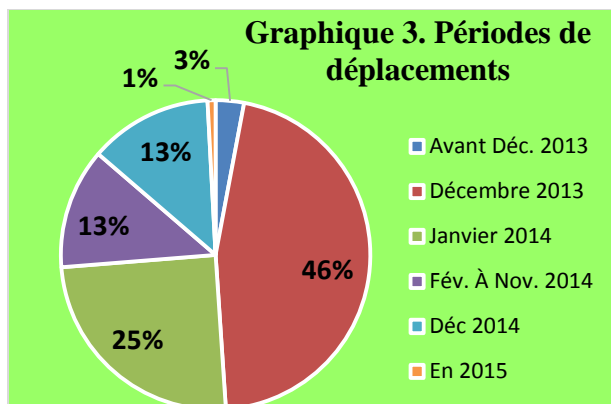
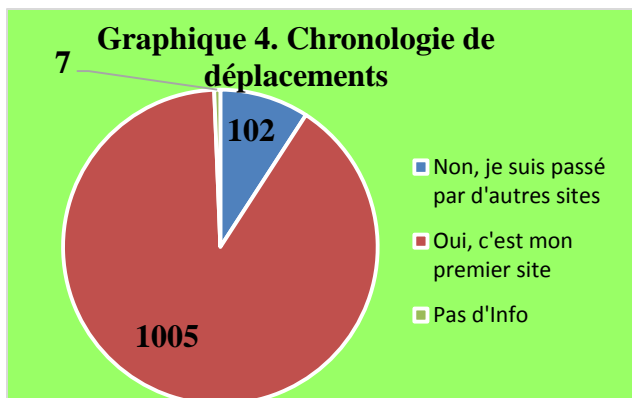
3.1. Information démographique des PDI

Bien que les facilitateurs de l'OIM planifiaient d'interviewer 1159 personnes sur l'ensemble des sites et enclaves mentionnés, un total de 1114 personnes déplacées ont répondu au questionnaire, chacune représentant un ménage, d'où un total de 27115 PDI. Les graphiques ci-dessous nous donnent une bonne illustration sur les participants. Premièrement, nous comptons 740 femmes (66%) et 374 hommes (34%). Cet écart entre les deux sexes s'explique par le fait que les hommes quittent les sites le matin avant l'arrivée des enquêteurs au moment où la plupart des femmes restent à la maison pour s'occuper des tâches ménagères. Deuxièmement, la majorité des répondants sont âgés entre 26 et 40 ans (43%), le deuxième groupe le plus important recouvrant la tranche d'âge 41-60 (32%).



3.2. Les PDI et leurs déplacements

Les PDI vivant sur les sites à Bangui et Boda ont non seulement fui les conséquences fâcheuses du conflit à des périodes différentes mais certaines ont déménagé et habité sur différents sites à des périodes données. Le graphique 3 montre les périodes au cours desquelles plusieurs PDI se sont déplacés tandis que le graphique 4 nous informe sur le nombre de ceux qui ont habité sur plus d'un site à distinguer de ceux qui sont restés sur le même site.

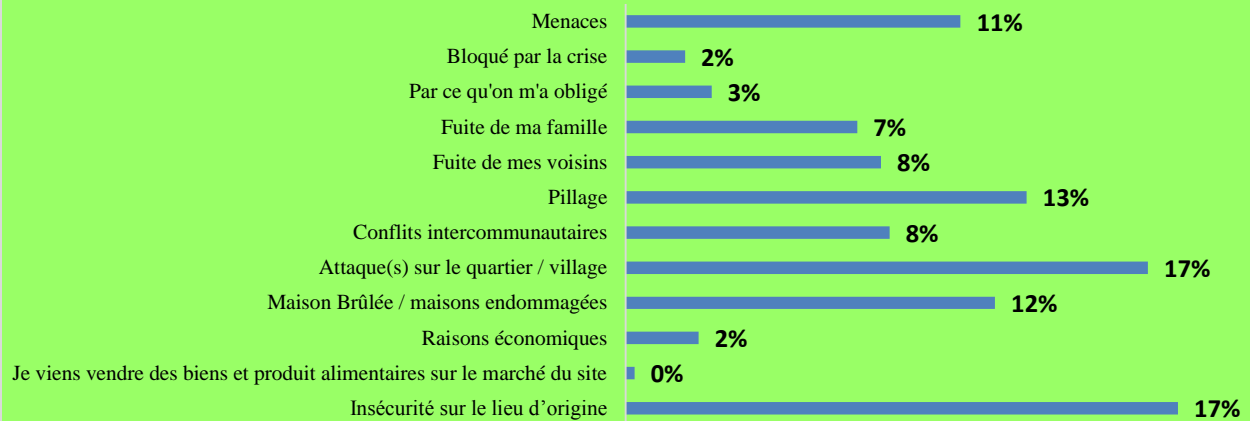


A travers le graphique 3 ci-dessus, on constate que c'est en décembre 2013 qu'il y a eu plusieurs déplacements internes à Bangui et à Boda (46%). Le mois de janvier 2014 a connu aussi d'importants mouvements de déplacement interne (25%). Les deux mois se suivent et comme précédemment souligné, c'est la période où le conflit a atteint son paroxysme à Bangui. 13% de répondants ont confirmé s'être déplacés entre Février et Novembre 2014. Le mois de décembre 2014 a connu aussi une légère hausse de déplacement (13%) par rapport au ralentissement observé entre février et novembre 2014. En ce qui concerne la chronologie des déplacements, 90% des PDI ont affirmé avoir habité sur un seul site depuis qu'ils ont quitté leur lieu d'origine alors que 9% d'entre eux ont déclaré être passés sur d'autres sites avant de venir aux sites où ils résidaient au moment de cette enquête.

3.3. Les raisons des déplacements des PDI à Bangui et à Boda

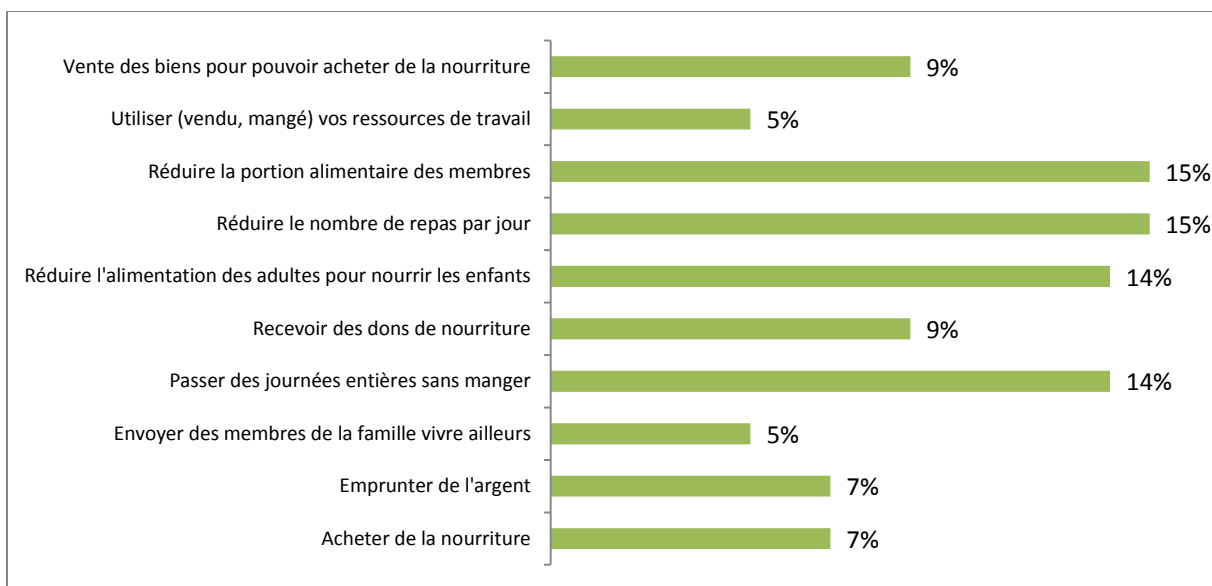
Plusieurs raisons ont poussés les personnes interviewées à quitter leur lieu d'origine pour se diriger vers les sites de déplacés. Comme l'indique le graphique ci-dessous, deux principales raisons sont à la base du déplacement, notamment : 1) l'insécurité sur le lieu d'origine (17%) et 2) les attaques sur leur quartier ou village d'origine (17%). Les deux raisons justifiant le déplacement sont similaires bien que les secondes indiquent un danger réel déclencheur du déplacement. Le pillage (13%) de leurs biens ainsi que l'incendie des maisons et les dommages subis (12%) ont aussi poussé un bon nombre de PDI à s'enfuir de leurs lieux d'origine. Le graphique 5 ci-dessous produit plus de détails sur les différentes raisons du déplacement.

Graphique 5. Raisons du déplacement des PDI



3.4. Les mécanismes de survie des PDI

Les PDI ont mis en œuvre différents mécanismes pour survivre et faire face aux conditions de vie sur les sites. Au cours des deux dernières semaines avant l'enquête ils ont eu recours à une ou plusieurs stratégies telles qu'indiquées par le graphique 6 ci-dessous. Certains ont décidé de réduire le nombre de repas par jour (15%), d'autres ont choisi de revoir à la baisse les portions alimentaires des membres de la famille (15%). D'autres ont encore passé des journées entières sans manger (14%); pas comme stratégie mais simplement parce qu'ils n'ont pas de choix. D'autres interviewes (14%) ont réduit l'alimentation des adultes pour nourrir les enfants (14%). Aussi, certains achètent de la nourriture à crédit, d'autres empruntent de l'argent, etc. Le [Graphique 6](#) ci-dessous donne plus de détails sur les mécanismes de survie de PDI.

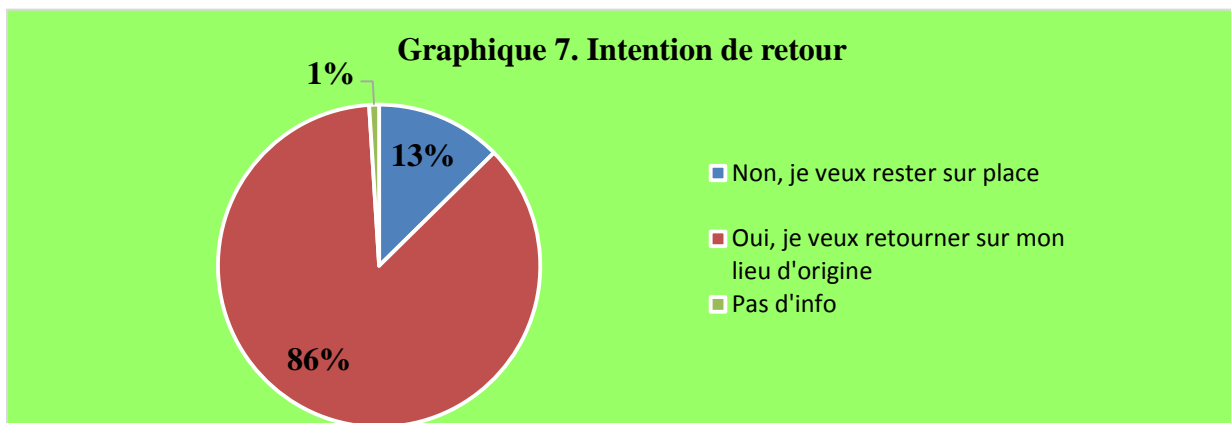


4. Intentions de retour : conditions et empêchements

Dans les paragraphes qui suivent, l'enquête met en exergue les conditions et/ou les facteurs qui empêchent les PDI de retourner dans les quartiers ou villages d'origine afin de reprendre leurs activités; c'est en effet l'idéal pour la plupart des personnes déplacées internes interrogées.

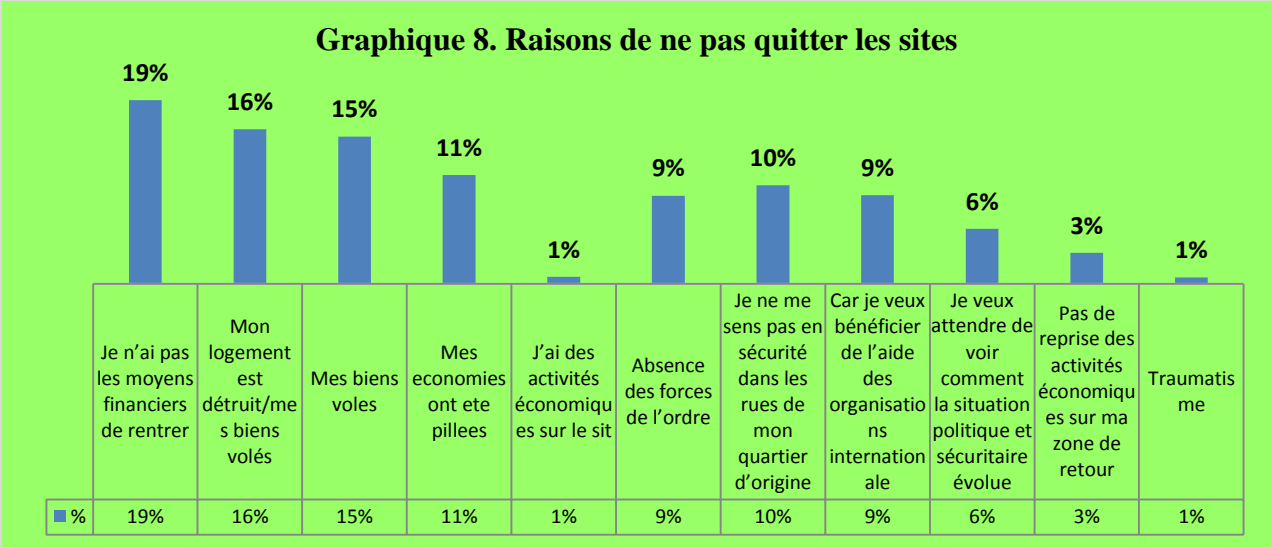
4.1. Intention de retour immédiat

86% des répondants ont déclaré vouloir rentrer sur leur lieu d'origine tandis que 13% disent vouloir rester sur le site. Cependant, les intéressés au retour dans leurs lieux d'origine posent certaines conditions à remplir et ceux qui hésitent encore ou veulent rester aux sites avancent les raisons qui les poussent à prendre cette décision. Le graphique 7 ci-dessous éclaire les intentions des PDI en rapport avec l'intention de retour dans les quatre prochaines semaines.



4.2. Les raisons avancées par les PDI qui veulent rester sur les sites.

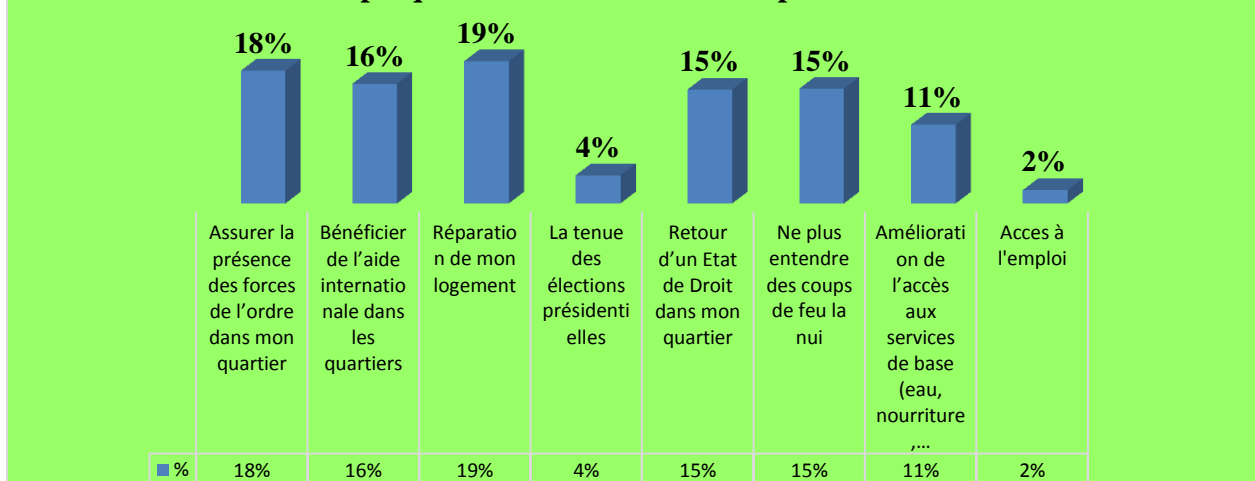
Plusieurs raisons empêchant les PDI de retourner chez eux ont été avancées en différentes proportions. 19% manquent les moyens financiers pouvant leur permettre de retourner dans leurs lieux d'origine, 16% n'ont pas de logements car ces derniers ont été détruits, 15% ont déclaré que leurs biens ont été volés, 11% ont confié que leurs économies ont été pillées, 10% ont dit qu'ils ne se sentent pas encore en sécurité dans les lieux d'origine. D'autres PDI disent qu'ils veulent bénéficier de l'aide des organisations humanitaires avant de quitter les sites. Un autre groupe de PDI est encore traumatisé par les événements vécus tandis que l'autre veut seulement attendre et voir l'évolution de la situation politique dans le pays, surtout en rapport avec la tenue des échéances électorales proches. Pour plus de détails, le graphique 8 ci-dessous donne une illustration des raisons qui poussent les déplacés à vouloir rester sur les sites.



4.3. Les conditions favorables pour retourner sur les lieux d’origine

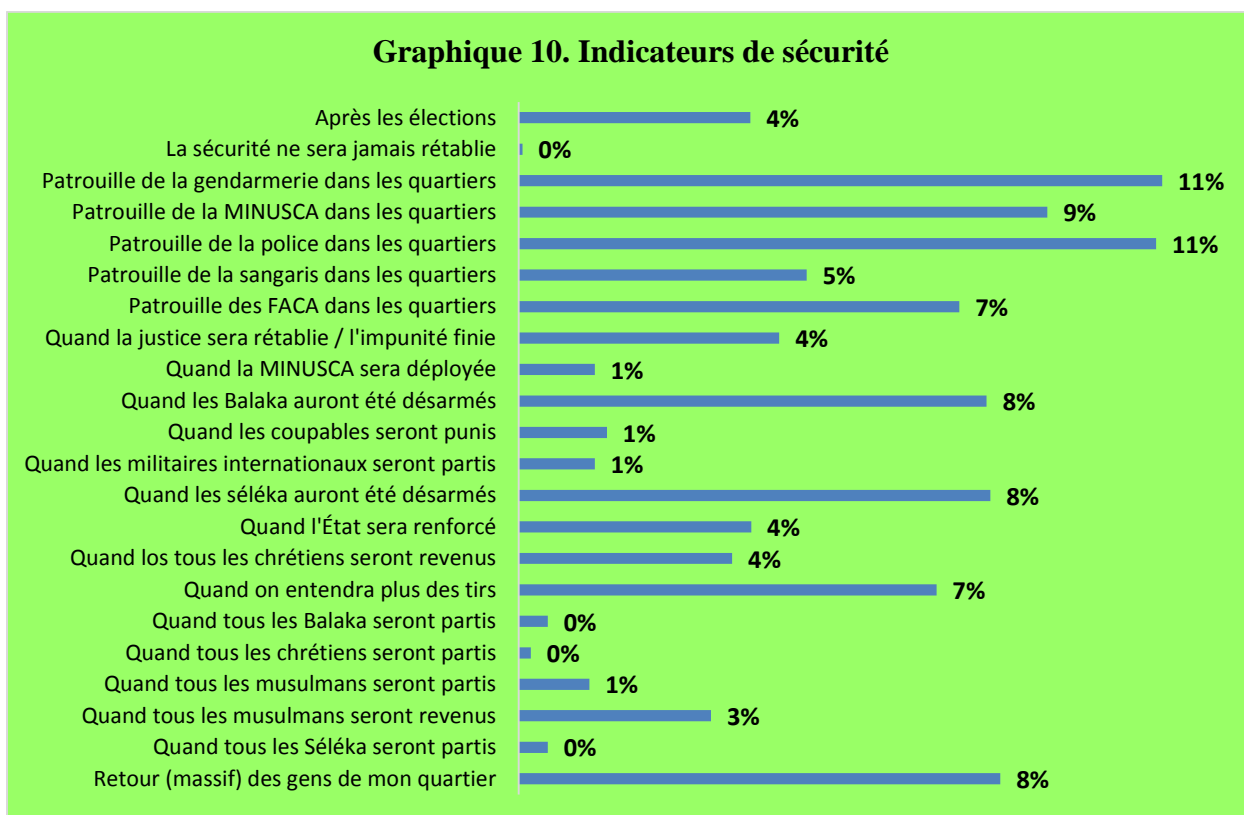
Pour faciliter le retour dans leurs zones d’origine, les PDI souhaiteraient que certaines conditions soient réunies pour qu’ils quittent les sites. 19% des répondants ont indiqué qu’ils peuvent rentrer si leurs logements détruits sont réparés, 18% veulent s’assurer qu’il y a la présence des forces de l’ordre dans leurs quartiers d’origine, 16% veulent s’assurer qu’ils bénéficieront de l’aide humanitaire une fois chez eux, 15% veulent un retour d’un État de droit dans leurs quartiers, un autre 15% a déclaré qu’il ne rentrera que quand ils n’entendront plus des coups de feu dans leurs quartiers respectifs. D’autres groupes de répondants souhaitent soit l’amélioration de l’accès aux services de base tel que l’eau, la santé et la nourriture, l’accès à l’emploi et l’organisation des élections présidentielles. Le graphique ci-dessous donne une vue d’ensemble sur les conditions favorables réclamées par les PDI pour quitter les sites.

Graphique 9. Condition favorable pour le retour



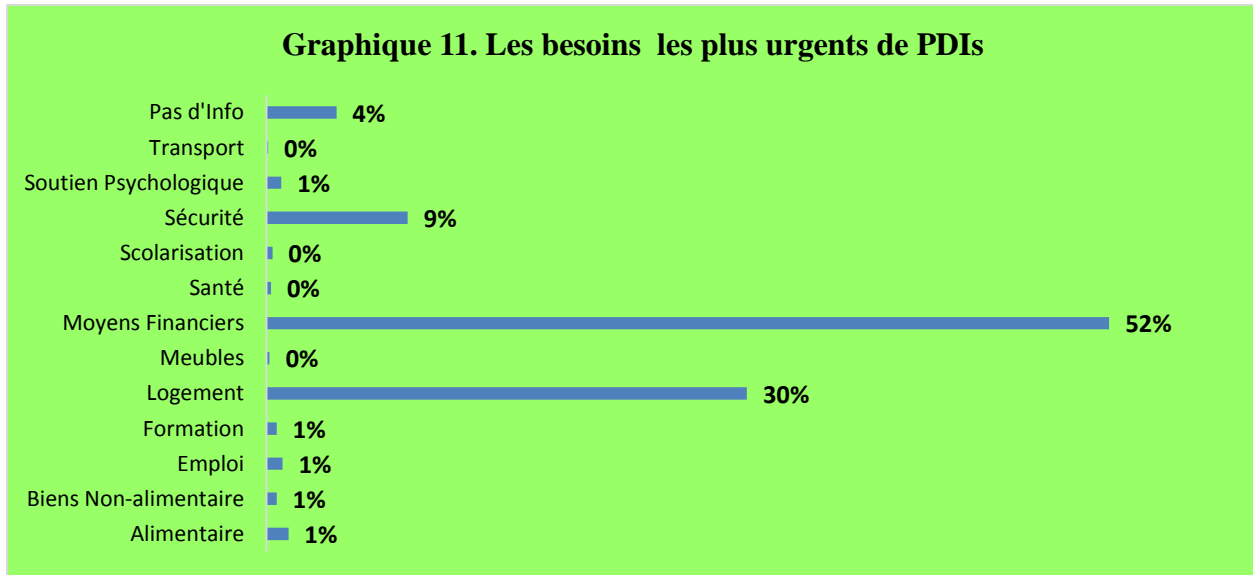
En termes des conditions favorables au retour avancées par les Déplacées pour pouvoir rentrer dans leurs lieux d'origine, ils ont indiqué aux facilitateurs que la sécurité y sera garantie s'il y a une patrouille de la gendarmerie (11 %), de la police (11%), de la MINUSCA (9%), quand les Anti-Balaka auront été désarmés (8%), quand les Ex-Séléka auront été désarmés (8%), etc. Le graphique 10 ci-dessous donne des détails sur les indicateurs de la sécurité selon les PDIs.

Graphique 10. Indicateurs de sécurité

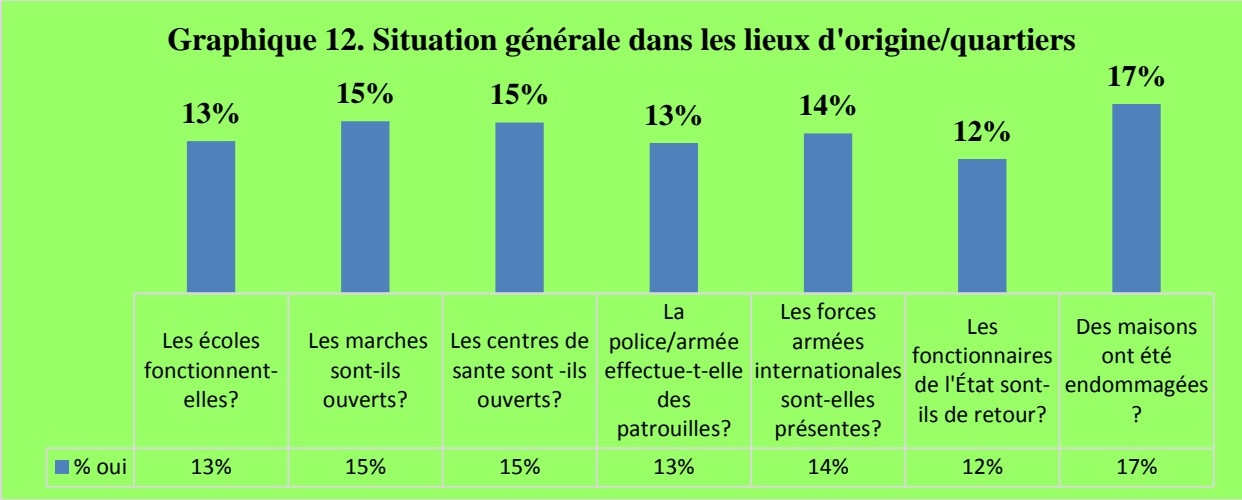


5. Les besoins et les activités professionnelles des PDI

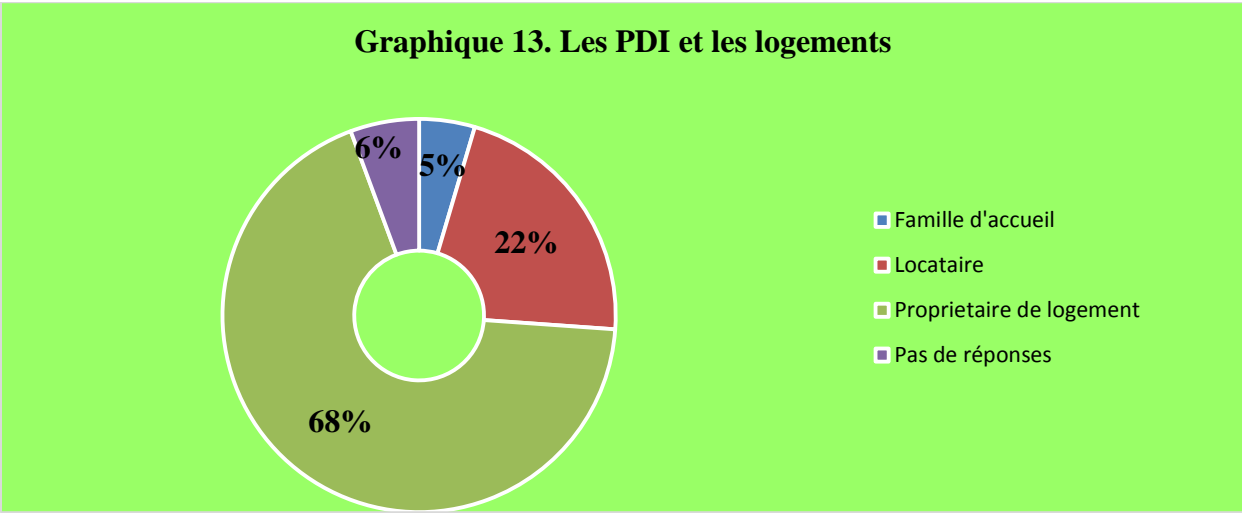
Les PDI interviewées ont des besoins tant sur les sites que dans leurs quartiers d'origine. Au nombre de besoins les plus urgents figurent : les moyens financiers (52%), les logements (30%), la sécurité (9%) et plusieurs autres comme l'indique le graphique ci-dessous. On constate que le besoin financier et la sécurité dans les lieux d'origine priment comme besoins urgents.



Concernant le niveau d'information sur la situation socio-économique et politique et même sécuritaire dans les lieux d'origine, les enquêteurs ont posé plusieurs questions aux PDI et ces derniers y ont répondu dans les proportions suivantes : 17% de répondants ont déclaré que les écoles fonctionnent, 15% ont indiqué que les marchés sont ouverts, 15% encore ont signalé que les centres de santé ont ouvert leurs portes, 14% ont confirmé que les forces armées internationales sont présentes dans leurs contrées d'origine. Le graphique ci-dessous inclut plus de détails sur les opinions des PDI sur la situation générale dans leurs milieux respectifs. Cependant, l'interprétation des réponses fournies nous montre à quel point moins de déplacés ont une opinion positive sur la situation générale de ce qui se passe dans leurs lieux d'origine. Cette petite proportion des répondants qui se montrent favorable à l'amélioration des conditions permettant à vivre dans leurs zones d'origine suggère en effet l'importance d'une étude comparative dans tous les lieux de retour tel que mentionnés par les PDI.

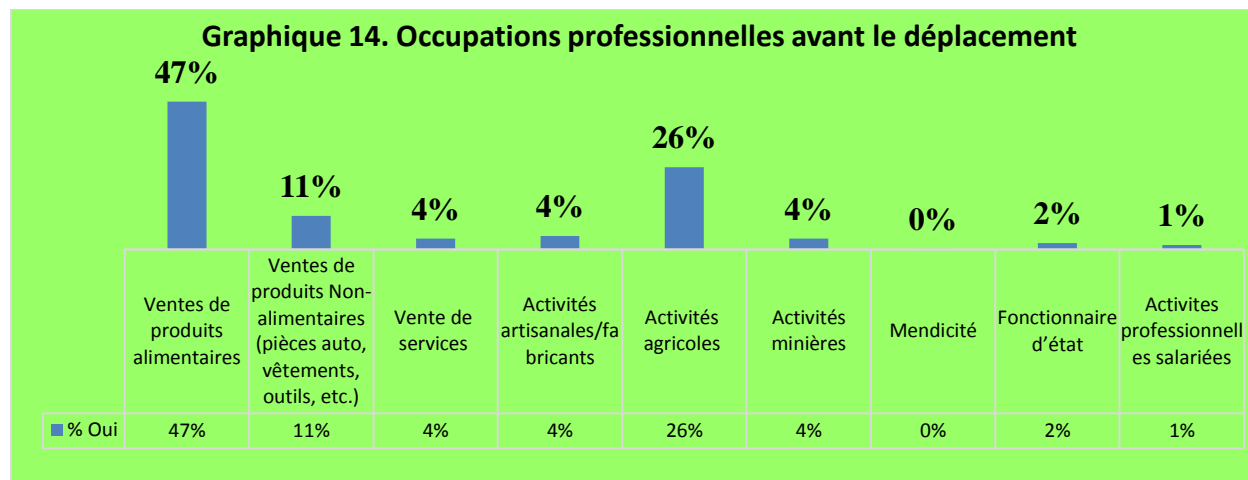


Dans le cadre de l'analyse des besoins des PDI, les enquêteurs ont voulu savoir leur situation en termes de propriété de logement dans les lieux d'origine. L'analyse indique que 68% des PDI interviewées sont propriétaires d'un logement, 22% des locataires; tandis que 5% vivaient dans des familles d'accueil. Comme mentionné plus haut, 30% des PDI ont déclaré que le logement était leur besoin le plus urgent et 19% ont signalé que la réparation de leur logement était une condition préalable au retour, ou encore avoir des moyens financiers pour couvrir ce besoin. Le graphique 13 ci-dessous nous renseigne sur la situation de logements des déplacés.

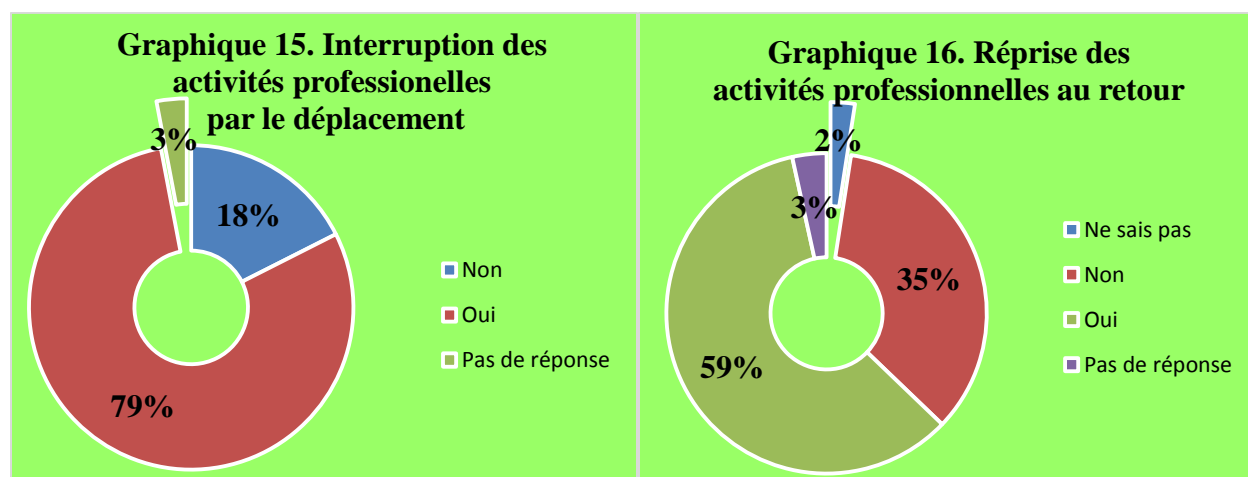


En termes d'occupation, les PDI ont indiqué qu'elles exerçaient différentes activités lucratives avant leur déplacement sur les sites. La grande majorité (près de la moitié des répondants) vendait des produits alimentaires (47%) et 26% étaient dans des diverses activités agricoles.

11% vendaient des produits non-alimentaires comme les pièces de véhicules, des vêtements, des outils, etc. Le graphique ci-dessous donne des détails sur différentes activités des PDI.

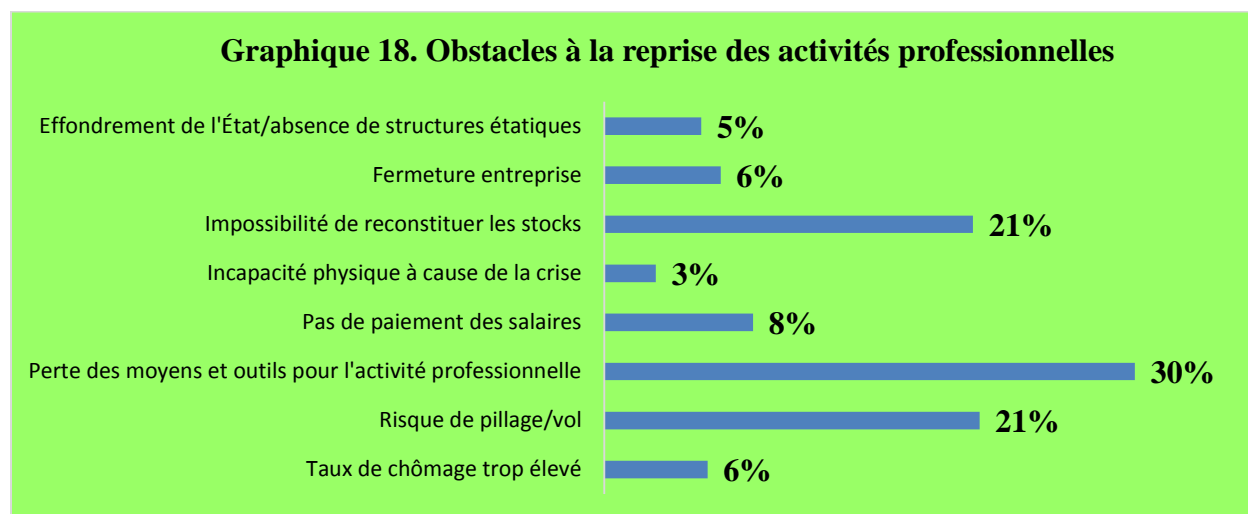


79% de personnes interrogées ont été interrompues leurs activités professionnelles à cause du déplacement, seulement 18% continue leurs activités. D'autre part, 59% des interviewés ont l'intention de reprendre leurs activité professionnelles et 35% ont répondu négativement à cette question. Les graphiques 15 et 16 ci-dessous nous informent sur ceux qui ont interrompu leurs activités et ceux qui veulent les reprendre au retour dans leurs milieux d'origine.



Bien que 59% de déplacés ont déclaré qu'ils veulent reprendre leurs activités professionnelles une fois de retour dans leurs quartiers, ils ont cependant une certaine réticence et ont évoqué quelques obstacles et difficultés qui les empêchent de redémarrer leurs activités. Trois obstacles principaux ont été cités, notamment la perte des moyens et outils de travail (30%), le risque de pillage ou de vol (21%) et l'impossibilité de reconstituer les stocks (21%). D'autres obstacles tel que le taux de chômage élevé, l'absence de paiement des salaires, la fermeture

des entreprises, etc. ont aussi été mentionnés. Le graphique 18 ci-dessous donne plus de détails sur les obstacles à la reprise des activités professionnelles en général.



Conclusion

Le nombre de déplacés a significativement baissé depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de juillet 2015. Selon la CMP, le nombre de PDI a diminué allant de 36,927 à 30,150 à Bangui et de 130,814 à 109,380 hors Bangui. Rappelons que cette enquête a été conduite à Bangui et à Boda et que les conclusions reflètent uniquement les vues de PDI dans ces entités administratives.

Au vu de la réduction constante de PDI dans les sites (CMP), les résultats de cette enquête démontrent aussi qu'un plus grand nombre de PDI (86%) ont exprimé leur intention de quitter les sites. Cependant, ils sont encore contraints d'y rester soit par manque de moyens financiers pour assurer le transport vers les lieux d'origine ou pour leur réinstallation (19%), d'autres ont eu leurs logements détruits (16%), ou leurs biens ont été volés (15%) ou bien encore, certains PDIs y restent pour d'autres diverses raisons mentionnées au cours de l'enquête. La réparation des logements (19%), la présence des forces de l'ordre (18%), l'aide humanitaire au retour (16%), le retour d'un état de droit (15%) et l'arrêt de coups de feu dans les quartiers (15%) sont les principales conditions préalables citées pour retourner dans leurs lieux d'origine.

Dans les sites, les PDIs ont indiqué que leurs besoins les plus urgents sont l'accès aux moyens financiers (52%) et l'accès au logement (30%) et 9% des interviewés ont mentionné la sécurité comme le besoin primordial. 68% de PDI sont propriétaires alors que 22% sont locataires; et enfin, la réparation des logements endommagés est aussi une condition préalable au retour.

La situation générale dans les zones de retour reste imprévisible et les PDI sont encore sceptiques et réticentes face à la réalité dans leurs quartiers d'origine. Seulement 13% affirment que les écoles fonctionnent, 15% ont déclaré que les marchés sont ouverts, 15% ont

témoigné que les centres de santé sont ouverts, 13% affirment que la police ou l'armée effectue la patrouille, 12% assurent que les fonctionnaires de l'État sont de retour, etc. Pour avoir une compréhension globale des besoins et développer des programmes appropriés, l'OIM propose de compléter l'information acquises pendant l'enquête d'intention de retour avec une évaluation des zones de retour (niveau d'accès aux services de bases, de sécurité, d'opportunités d'emploi, etc.).

En comparant les intentions au retour dans leurs lieux d'origine manifestées par les PDI entre Décembre 2014 et juillet 2015, les données nous informent sur les points suivants :

1. A Bangui et en dehors de Bangui, on note une réduction des effectifs de PDIs de 51%.
2. En comparant les zones de grande concentration de PDIs à Bangui représentées par le 2^{ème} et le 3^{ème} Arrondissement et Bimbo, on note un glissement des pôles de concentration des PDI orientées vers la commune de Bimbo et le 3^{ème} arrondissement.
3. Entre décembre 2014 à juillet 2015, environ 5 sites d'accueil des PDI ont été fermés suite au rétablissement de la sécurité dans certains quartiers de Bangui (ASECNA, Eglise Apostolique de Kpètènè, Saint Michel de Bazanga, Eglise Four Square, Fédération des déplacés ;
4. Les intentions au retour dans les lieux d'origine sont beaucoup plus manifestes entre décembre 2014 et juillet 2015. En décembre 2014, environ 63% des PDI à Bangui avaient l'intention de retourner dans leurs zones d'origine; elles sont 86% en juillet 2015. Cela serait dû à une baisse des tensions et le retour progressif à un climat d'apaisement;
5. Le niveau du score des indicateurs de déplacement a sensiblement évolué depuis décembre 2014 à juillet 2015 de manière positive, à titre d'exemple, en décembre 2014, 90% des PDI affirment fuir l'insécurité dans leurs lieux d'origine et sont en juillet à 17%, 45% ont affirmé fuir des conflits intercommunautaires en 2014 et sont 8% en 2015;
6. Cependant, les grands défis auxquels font face les PDI restent les mêmes qu'en 2014, à savoir : (i) précarité dans les sites, (ii) insécurité alimentaire, (iii) accès limité au travail, (iv) vulnérabilité économique, et (v) restauration de la sécurité dans les lieux de retour.

Au regard de la comparaison des résultats de ces deux enquêtes menées respectivement en décembre 2014 et en juillet 2015, on note une nette amélioration des conditions ayant été à l'origine des déplacements des populations. Il serait aussi intéressant de vérifier si les chiffres de PDI en baisse indiquent un retour progressif à un climat d'apaisement et de consolidation de la cohésion sociale en RCA.

Enfin, les résultats de cette enquête d'intention de retour invitent à recommander la conduite d'une enquête de méthodologie similaire auprès des personnes qui n'ont pas fui leurs zones d'origine et des visites de terrain complémentaires sur les zones de retour afin de mieux comprendre les conditions et besoins de retournés et/ou des résidents et d'élaborer une stratégie appropriée pour soutenir le retour durable des déplacés dans leurs lieux d'origine.